

Pioneering for You

wilo

Wilo-Port 1-600 EC



fr Notice de montage et de mise en service

Fig. 1

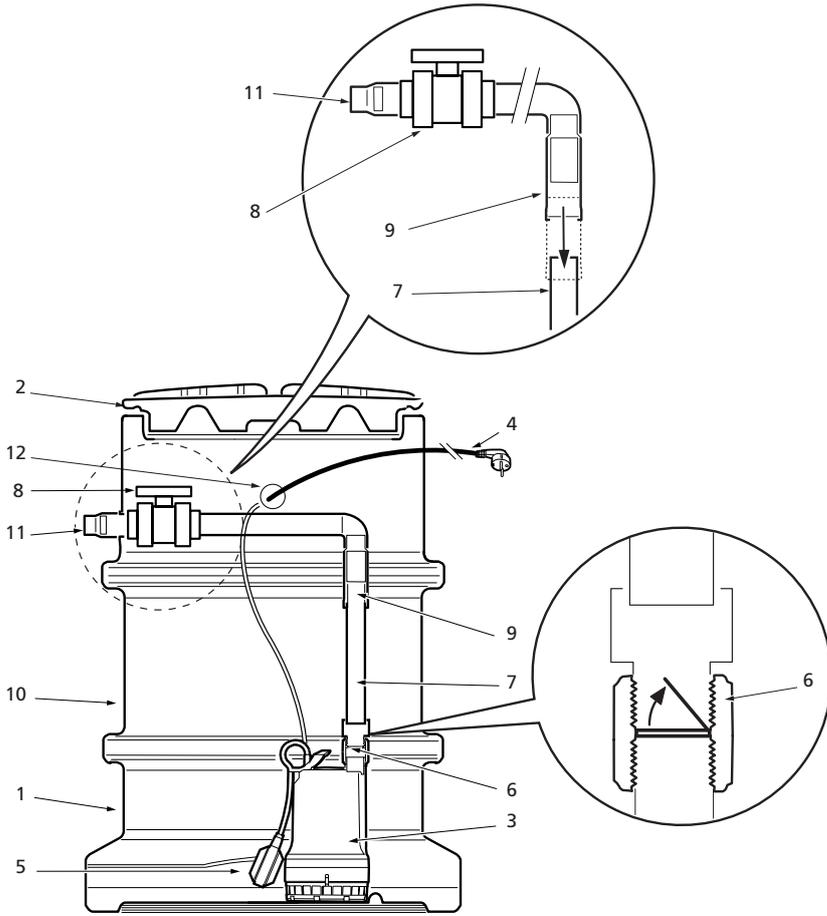


Fig. 2

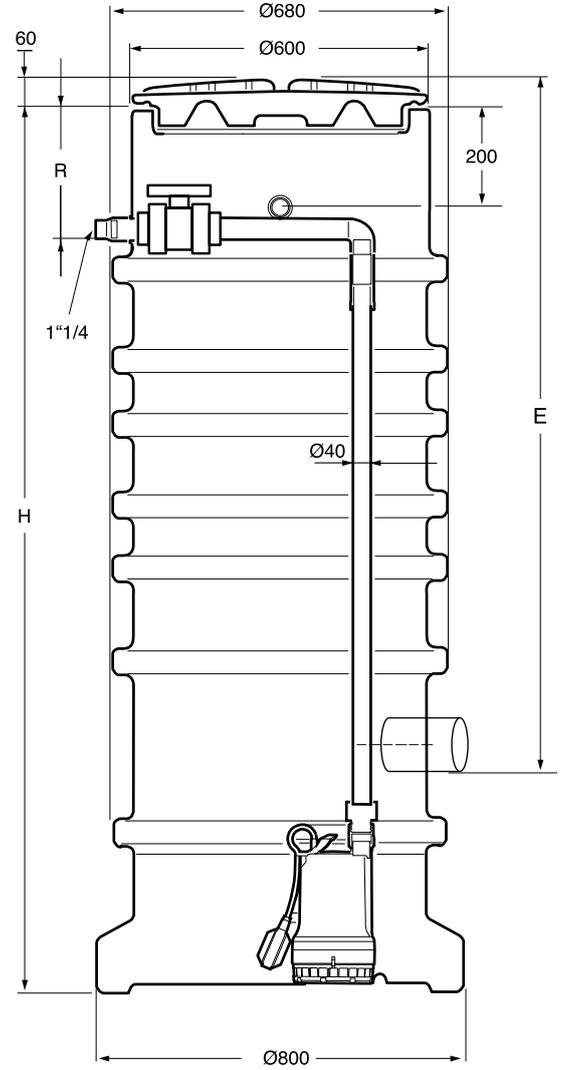


Fig. 3

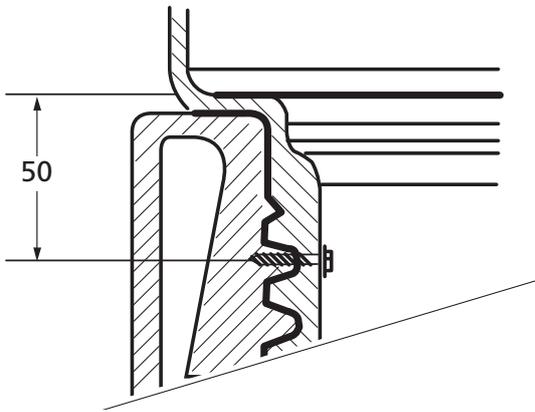


Fig. 4

100 ≤ RPM ≤ 200

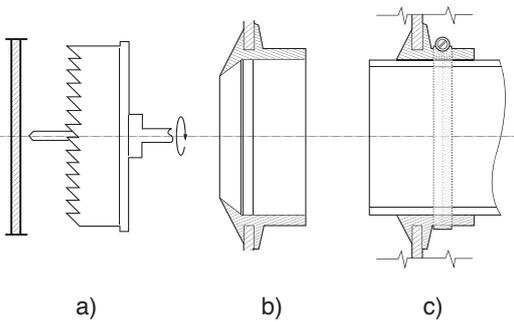


Fig. 5

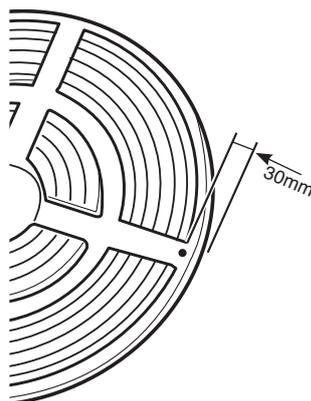
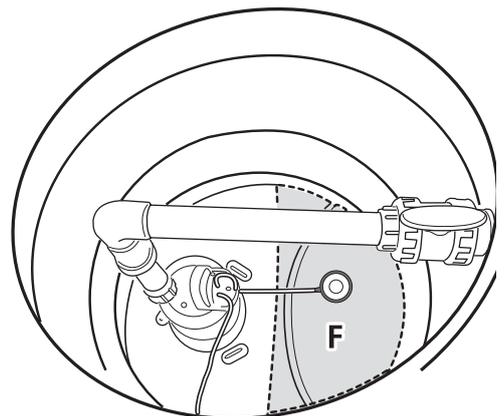


Fig. 6



1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1.** La notice de montage et de mise en service fait partie intégrante du matériel et doit être disponible en permanence à proximité.

Le strict respect de ses instructions est une condition nécessaire à l'installation et à l'utilisation conformes du matériel.

La rédaction de la notice de montage et de mise en service correspond à la version du matériel et aux normes de sécurité en vigueur à la date de son impression.

1.2. Qualification du personnel

Le personnel travaillant sur ou avec station doit être qualifié pour cela ; exemple : toute opération exécutée sur les installations électriques est du ressort exclusif d'un électricien professionnel. Toutes les personnes intervenant sur le produit doivent être majeures.

En outre, les dispositions nationales en matière de prévention des accidents doivent être observées par le personnel opérateur et de maintenance.

Il doit être garanti que le personnel lise et comprenne les instructions fournies dans ce manuel de service et d'entretien, la notice doit être au besoin commandée auprès du fabricant dans la langue souhaitée.

1.3. Droits d'auteur

Le fabricant jouit des droits de propriété intellectuelle sur cette notice de service et de maintenance. Ce manuel de service et d'entretien est prévu à l'intention du personnel de montage, de commande et d'entretien. Il contient des indications techniques et des schémas dont la reproduction partielle ou intégrale, leur diffusion ou leur utilisation dans des buts concurrentiels ainsi que leur divulgation sont interdites. Les figures utilisées peuvent différer du produit original et sont uniquement destinées à fournir un exemple de représentation de la station.

1.4. Réserve de modifications

Le fabricant se réserve le droit d'effectuer des modifications techniques sur les installations et/ou des éléments de celles-ci. Cette notice de service et de maintenance se rapporte à la station spécifiée sur la page de titre.

1.5. Garantie

D'une manière générale, les indications fournies dans les « Conditions générales de vente (CGV) » actuelles ont cours de validité quant à la garantie.

Elles figurent sous :
www.wilo.com/legal

Les points divergents doivent être consignés dans le contrat et être examinés en priorité.

1.5.1. Généralités

Le fabricant s'engage à réparer tout défaut sur les stations qu'il vend si un ou plusieurs des points suivants si l'un ou plusieurs des cas

suivants s'appliquent :

- Vice de qualité du matériau, de fabrication et/ou de construction.
- Les défauts ont été signalés par écrit au fabricant dans les délais stipulés dans la garantie.
- La station a été strictement utilisée dans les conditions d'utilisation conformes à son usage.

1.5.2. Durée de la garantie

La durée de la garantie est définie dans les « Conditions générales de vente (CGV) ». Les points divergents doivent être consignés dans le contrat.

1.5.3. Pièces de rechange, extensions et transformations

Utiliser exclusivement les pièces détachées d'origine du fabricant pour les réparations, le remplacement, ainsi que les extensions et transformations. Les extensions et transformations à l'initiative de l'utilisateur ou l'utilisation de pièces détachées non originales peuvent provoquer de graves dommages sur la station et/ou des dommages corporels.

1.5.4. Entretien

Les opérations d'entretien et de révision prescrites doivent être effectuées régulièrement. Ces travaux sont du ressort exclusif de personnes formées, qualifiées et autorisées.

1.5.5. Dommages sur le produit

Les dommages et les défaillances susceptibles de mettre la sécurité en cause doivent être éliminés aussitôt et dans les règles de l'art par un personnel formé pour ce faire. N'utiliser la station que si elle se trouve en parfait état technique. Les réparations doivent être généralement confiées au service après-vente Wilo.

1.5.6. Exclusion de la garantie

Nous déclinons toute responsabilité ou droit à la garantie dans le cas de dommages survenant sur la station dans une ou plusieurs des conditions suivantes :

- Dimensionnement insuffisant de la part du fabricant dû à des indications insuffisantes et/ou incorrectes de l'opérateur ou du client.
- Non respect des instructions de sécurité et de travail conformément à ce manuel de service et d'entretien.
- Utilisation non conforme à l'usage prévu.
- Stockage et transport inappropriés.
- Montage/démontage non conformes aux prescriptions.
- Entretien insuffisant.
- Réparation mal effectuée.
- Fondation ou travaux de construction insuffisants.
- Influences chimiques, électrochimiques et électriques.
- Usure.

La responsabilité du fabricant exclut toute responsabilité pour des dégâts survenant sur des personnes, des dégâts matériels ou des dommages à la propriété.

2. SÉCURITÉ

Ce manuel renferme des consignes essentielles qui doivent être respectées lors du montage et de l'utilisation. Ainsi il est indispensable que l'installateur et l'opérateur du produit en prennent connaissance avant de procéder au montage et à la mise en service.

Les consignes à respecter ne sont pas uniquement celles de sécurité générale de ce chapitre, mais aussi celles de sécurité particulière qui figurent dans les chapitres suivants, accompagnées d'un symbole de danger.

2.1. Signalisation des consignes de la notice

Symboles :



Symbole général de danger



Consignes relatives aux risques électriques



REMARQUE

Signaux :

DANGER !

Situation extrêmement dangereuse.

Le non-respect entraîne la mort ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT !

L'utilisateur peut souffrir de blessures (graves). « Avertissement » implique que des dommages corporels (graves) sont vraisemblables lorsque la consigne n'est pas respectée.

ATTENTION !

Il existe un risque d'endommager le produit/l'installation. « Attention » signale une consigne dont la non-observation peut engendrer un dommage pour le matériel et son fonctionnement.

REMARQUE: Remarque utile sur le maniement du produit. Elle fait remarquer les difficultés éventuelles.

2.2. Qualification du personnel

Il convient de veiller à la qualification du personnel amené à réaliser le montage.

2.3. Dangers en cas de non-observation des consignes

La non-observation des consignes de sécurité peut constituer un danger pour les personnes, le produit ou l'installation. Elle peut également entraîner la suspension de tout recours en garantie.

Plus précisément, les dangers peuvent être les suivants :

- défaillances de fonctions importantes du produit ou de l'installation,
- défaillances du processus d'entretien et de réparation prescrit,

- dangers pour les personnes par influences électriques, mécaniques ou bactériologiques,
- dommages matériels.

2.4. Consignes de sécurité pour l'utilisateur

Il convient d'observer les consignes existantes en vue d'exclure tout risque d'accident.

Il y a également lieu d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique. On se conformera aux dispositions de la réglementation locale ou générale [IEC, VDE, etc.], ainsi qu'aux prescriptions de l'entreprise qui fournit l'énergie électrique.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

2.5. Consignes de sécurité pour les travaux d'inspection et de montage

L'utilisateur doit faire réaliser ces travaux par une personne spécialisée qualifiée ayant pris connaissance du contenu de la notice.

Les travaux réalisés sur le produit ou l'installation ne doivent avoir lieu que si les appa-reillages correspondants sont à l'arrêt. Les procédures décrites dans la notice de montage et de mise en service pour l'arrêt du produit/ de l'installation doivent être impérativement respectées.

2.6. Modification du matériel et utilisation de pièces détachées non agréées

Toute modification du produit ne peut être effectuée que moyennant l'autorisation préalable du fabricant. L'utilisation de pièces détachées d'origine et d'accessoires autorisés par le fabricant garantit la sécurité. L'utilisation d'autres pièces dégage la société de toute responsabilité.

2.7. Modes d'utilisation non autorisés

La sécurité de fonctionnement du produit livré n'est garantie que si les prescriptions précisées au chap. 4 de la notice de montage et de mise en service sont respectées. Les valeurs indiquées dans le catalogue ou la fiche technique ne doivent en aucun cas être dépassées, tant en maximum qu'en minimum.

3. TRANSPORT ET ENTREPOSAGE

L'installation est livrée sur une palette, avec ses différents composants. Dès la réception du produit :

- Contrôler les dommages dus au transport.
- En cas de dommages dus au transport, entreprendre les démarches nécessaires auprès du transporteur dans les délais impartis.



AVERTISSEMENT ! Risque de blessure !
Un arrimage non conforme du chargement en cas de transport et d'entreposage intermédiaire du produit peut entraîner des dommages corporels.
Veiller à la stabilité du produit lors du transport !



ATTENTION ! Risque de dommages matériels !
Un transport et un entreposage incorrects peuvent causer des dommages matériels au produit.

- Transporter le produit exclusivement sur la palette à l'aide des dispositifs de levage agréés.
- Lors du transport, veiller à la stabilité et éviter toute sollicitation mécanique.
- Entreposer le produit sur la palette à l'abri de l'humidité et des rayons directs du soleil jusqu'à son montage.

4. APPLICATION

Conformément à la norme européenne EN 12050-2, la station de relevage SIR EC est particulièrement adaptée au relèvement des eaux claires en sortie de la filière de traitement dans une installation d'assainissement non collectif. Un séparateur de graisse doit être installé pour l'évacuation d'eaux claires contenant des matières grasses !

Elle peut également servir au relèvement d'eaux pluviales ou ménagères (évier, machine à laver...).

4.1 Limites d'utilisation

Les modes d'utilisation non autorisés et dépassant les limites admissibles entraînent un trop-plein par le siphon de sol. Respecter impérativement les limites d'utilisation suivantes :

- Débit max/h : 11 m³/h
- Granulométrie : 10 mm
- Pression max. dans la conduite de refoulement : 10 bar
- Température du fluide : +3...35 °C
- Température ambiante max. : +40 °C
- Charge admissible du couvercle : 200 kg

4.2 Données techniques des matériaux

Pièce		Cuve	Couvercle
Densité	kg/m ³	938	935
Module de flexion	Mpa	620	628
Limite d'élasticité à la traction	Mpa	19	18
Allongement à rupture	%	500	415

4.3 Utilisation non conforme



DANGER

Risque d'explosion lors du transport de fluides explosifs !

Le transport de produits aisément inflammables et explosifs (essence, kérosène, etc.) sous leur forme pure est strictement interdit. Risque de blessures mortelles par explosion ! La station de relevage n'est pas conçue pour ces fluides.

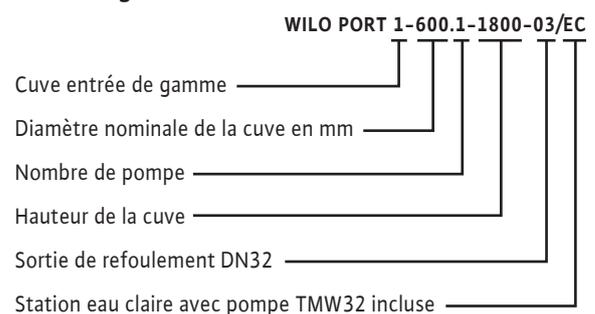
Les matières suivantes ne doivent **pas** être introduites :

- Eaux chargées avec matières fécales (selon EN 12050-1)
- Eaux chargées provenant d'équipements produisant des eaux usées situés au-dessus du niveau de reflux et pouvant être drainées en pente libre (selon EN 12056-1)
- Gravats, cendre, déchets, verre, sable, plâtre, chaux, mortier, matières fibreuses, textiles, mouchoirs en papier, lingettes (chiffons en feutre, feuilles de papier toilette humides), couches, carton, papier brut, résines synthétiques, goudron, déchets ménagers, graisses, huile
- Déchets d'abattoirs, élimination de carcasses d'animaux et de production animale (purin...)
- Fluides toxiques, agressifs et corrosifs, tels que métaux lourds, biocides, pesticides, acides, lessives alcalines, sels, eaux de piscines
- Produits de nettoyage, de désinfection, de rinçage et de lavage en quantités surdosées et provoquant une formation de mousse disproportionnée
- Eau potable

Le respect de cette notice fait aussi partie de l'utilisation conforme. Toute utilisation sortant de ce cadre est considérée comme étant non conforme.

5. PRODUIT ET ACCESSOIRES

5.1. Désignation



5.2. Raccordement et alimentation

Tension	Mono 230 V - 50 Hz
Raccordement d'arrivée des effluents (pour tuyau Ø 110 mm extérieur)	DN100
Raccordement de la conduite de refoulement	G1"1/4
⁽¹⁾ Raccordement du passage de câbles	Ø 50
⁽¹⁾ Raccordement de la conduite de ventilation	Ø 50
Température maximale du fluide	35 °C

⁽¹⁾ Interchangeables

5.3. Description

- 1 – Cuve
- 2 – Couvreclé
- 3 – Pompe Wilo-Drain TMW 32 livrée avec système Twister activé
- 4 – Câble électrique + prise
- 5 – Flotteur de commande intégré à la pompe
- 6 – Clapet anti-retour
- 7 – Tuyauterie de refoulement
- 8 – Vanne d'isolement PVC 1/4 de tour
- 9 – Ensemble Manchon de dilatation, coude, tuyauterie horizontale
- 10 – Ligne d'axe pour le perçage de l'orifice d'entrée (IN)
- 11 – Orifice de refoulement (OUT)
- 12 – Orifices évent ou câble (AIR / CABLE)

5.4. Étendue de la fourniture

- La pompe.
- La cuve, son couvercle et la tuyauterie de refoulement.

La station de relevage Wilo-Port 600 FIRST est livrée avec les accessoires suivants :

- 1 scie cloche Ø124 mm.
- 1 joint DN100 (pour tuyau Ø110 mm extérieur) + collier.
- 2 vis en inox pour la fermeture du couvercle.
- Notice de montage et de mise en service.

5.5. Dimensions et poids (Fig. 2)

Modèle	H	E	R	Poids
Wilo PORT1-600.1-1000-03/EC	1000	550	280	29,5
Wilo PORT1-600.1-1500-03/EC	1500	1050	280	35,5
Wilo PORT1-600.1-1800-03/EC	1800	1350	280	38,5
Wilo PORT1-600.1-2300-03/EC	2300	1850	280	47,5

5.6. Accessoires (optionnels)

- Vanne d'arrêt pour la tuyauterie d'entrée DN100.
- Coffret d'alarme de trop plein (Wilo-Electronic Control).
- Interrupteur à flotteur pour la commande d'alarme (à raccorder sur Wilo-Electronic Control).
- Rehausse Wilo de 300 mm.

Liste détaillée et description : voir catalogue en ligne.

6. INSTALLATION ET RACCORDEMENTS ELECTRIQUES



REMARQUE : avant de procéder à l'installation, retirer le sac en toile de jute et le carton contenant les accessoires.

6.1. Installation



ATTENTION ! La station est prévue pour être installée dans les règles de l'art, en espace vert, à l'extérieur des bâtiments. Pour une installation sous chaussée ou sous trottoir, se conformer aux normes en vigueur et prévoir une trappe de visite haute résistance.

Le site doit être conçu de manière à interdire :

- l'accès non autorisé à la station,
- le passage sur le couvercle de tout piéton ou vélo.

Ceci peut être réalisé par l'ajout d'une enceinte clôturée ou d'un tampon fonte. L'ouverture du couvercle peut être sécurisée par l'ajout d'un cadenas (cadenas non fourni).



DANGER de mort en cas de manipulation non conforme !

Un montage et un raccordement électrique non conformes peuvent avoir des conséquences mortelles.

- Ne faire effectuer l'installation et le raccordement électrique que par du personnel spécialisé et conformément aux prescriptions en vigueur !
- Observer les consignes de prévention des accidents !



DANGER d'asphyxie !

Les substances toxiques ou nocives pour la santé contenues dans les fosses pour eaux chargées peuvent provoquer des infections ou une asphyxie.

- Pour des raisons de sécurité, la présence d'une deuxième personne est obligatoire lors de tous travaux.
- Assurer une aération suffisante de la fosse et de l'environnement.



REMARQUE :

Lors de l'étude et de l'installation, il faut impérativement observer les normes et prescriptions en vigueur aux niveaux national et régional et concernant les installations techniques de gestion des eaux chargées. Il faut également observer les notices de montage et de mise en service des accessoires.

Suivre les instructions suivantes pour éviter d'endommager le produit ou de subir des dommages corporels lors de l'installation :

- Seul du personnel qualifié est autorisé à exécuter les opérations de montage et d'installation de la station, et ce, en observant les consignes de sécurité.
- S'assurer que la station, de pompe n'a pas été endommagée pendant son transport avant de l'installer.

Tout non-respect des instructions de montage et d'installation met en danger la sécurité de la cuve/personnel et annule les explications énoncées relatives à la sécurité.

6.1.1. Modes d'installation

- Montage enterré en dehors des bâtiments

6.1.2. Montage



DANGER de chute !

Pendant l'installation, des personnes peuvent tomber dans la station ouverte et se blesser gravement.

- Pendant l'installation, il faut signaler et sécuriser le lieu d'installation en conséquence.

• **Toujours fermer la station installée avec le couvercle de fosse adapté.**

Pour le montage de la station, veuillez respecter les recommandations suivantes :

- Ces opérations sont du ressort du personnel qualifié, les opérations relatives à l'électricité étant du ressort exclusif d'un électricien professionnel.
- Le lieu d'installation doit être protégé du gel.
- Une deuxième personne doit être présente pour garantir la sécurité. S'il existe un risque d'accumulation de gaz toxiques ou étouffants, prendre les contre-mesures nécessaires !
- S'il faut utiliser un instrument de levage pour la station, il faut s'assurer de monter cet instrument de levage sans aucun problème. L'emplacement d'exploitation et d'entreposage de la station doit être accessible sans difficulté avec l'instrument de levage. L'emplacement de travail doit présenter un sol ferme. Pour le transport de la station, le moyen de levage doit être fixé aux anneaux de levage prescrits. En cas d'utilisation de chaînes, ces dernières doivent être reliées à l'anneau de levage à l'aide d'un maillon. N'utiliser que des accessoires d'élingage agréés sur le plan technique.
- Poser les câbles d'alimentation du courant de la pompe utilisée et des capteurs de signaux de sorte qu'un fonctionnement exempt de risques et un montage/démontage sans problème soient possibles à tout moment. Contrôler la section de câble utilisée et le type de pose choisi, et si la longueur de câble disponible est suffisante.
- Contrôler si les documents de planification disponibles (plans de montage, conditions d'alimentation et d'écoulement) sont complets et corrects.
- Respecter également toutes les prescriptions, règles et lois régissant le travail avec des charges lourdes et suspendues. Porter les protections corporelles appropriées.
- Respecter également les réglementations nationales en vigueur sur la prévention des accidents et les consignes de sécurité des associations professionnelles.

6.2. Perçage de l'orifice d'entrée

- En fonction de votre configuration, vous disposez d'un réglage angulaire pour positionner la tuyauterie d'arrivée des effluents dans la cuve. L'axe de l'orifice d'entrée doit se trouver sur la ligne de marquage tracée sur la cuve (IN).
- Percer un orifice avec la scie rotative fournie (Fig. 4a). Supprimer les bavures présentes au niveau de la surface de coupe pour garantir une surface de contact propre.
- Placer le serre-joint d'entrée DN100 (Fig. 4b) en suivant l'instruction d'assemblage du joint pour la conduite d'arrivée, placée à l'intérieur du carton « Kit joint à lèvres DN100 ».

6.2.1. Mise en place de la station et raccords hydrauliques



ATTENTION !

L'installation et le contrôle doivent avoir lieu conformément aux directives applicables EN 1610 (directives régionales).

La station est prévue pour être installée dans les règles de l'art, en espace vert. Pour une installation sous chaussée ou sous trottoir, se conformer aux normes en vigueur et prévoir un regard avec trappe de visite haute résistance (sans contact avec la station).

- Creuser un trou pouvant recevoir la cuve.
- Déposer un lit de sable au fond de la fouille (minimum 200mm).
- Avant de descendre la station, retirer le sac en toile de jute et le carton contenant les accessoires.
- Descendre la station verticalement jusqu'au niveau affleurant du terrain.
- Faire les niveaux.
- Installer le collier fourni pour la conduite d'arrivée (Fig. 4c) en suivant la feuille d'instruction d'assemblage placée dans le carton « kit joint à lèvres DN100 ».
- Si vous devez installer une rehausse, voir § 6.7 "Mise en place de la rehausse".
- Sortir les fourreaux électriques et d'évent (Fig. 1, rep. 12).
- Remblayer avec du sable qui devra être légèrement tassé.
- Un béton peut être réalisé autour de la partie haute du poste (suivant les normes en vigueur) afin de faciliter l'entretien.



REMARQUE : toutes les conduites doivent être raccordées sans contraintes. et contrôlées sous pression.

6.2.2. Niveau de nappe phréatique maximum

Type de station	Niveau maximum de nappe environnant la station (à partir du fond, sans lestage béton) [m]	Utilisation de lestage béton pour augmenter le niveau de maximum de nappe	
		Effort ballast [kN]	Niveau de nappe maxi Atteinte [m]
Wilo PORT1-600.1-1000-03/EC	0,60	1,8 kN (0,14m ³ de béton)	1
Wilo PORT1-600.1-1500-03/EC	1	4,6 kN (0,35m ³ de béton)	1,15
Wilo PORT1-600.1-1800-03/EC	1,15	- (0,5m ³ de béton conseillé)	1,15
Wilo PORT1-600.1-2300-03/EC	1,15	- (0,5m ³ de béton conseillé)	1,15

6.2.3. Zones inondables

En terme de sécurité contre les inondations, un lestage de 0,5 m³ de béton est préférable.

6.3. Montage de la pompe (Fig. 1, 6)

Les raccords (Fig 1, rep. 8, 9, 11) sont livrés non montés, ils devront préalablement être emboîtés sur la tuyauterie de refoulement (rep. 7).

- Serrer le manchon fileté sur le refoulement de la pompe.
- Positionner le clapet anti-retour battant vers le haut (rep. 6) dans le manchon fileté.
- Visser la tuyauterie de refoulement dans le manchon fileté.
- Descendre la pompe au fond de la station à l'aide du tuyau PVC. Le raccordement de la conduite de refoulement peut être réalisé avec le raccord 1 1/4" fourni (rep. 11) ou par emboîtement collé.
- Pour faire varier le niveau de mise en marche de la pompe, reportez-vous à la notice de la pompe



ATTENTION !

Contrôler la liberté de manœuvre du flotteur. La course de celui-ci doit se situer dans la zone F (Fig. 6).

La tuyauterie et la pompe peuvent pivoter à l'intérieur du manchon de dilatation (Fig. 1, rep. 9). Une légère fuite peut apparaître sur le manchon de dilatation (sans conséquence sur le fonctionnement de la station).

6.4. Raccordement électrique



DANGER ! Les raccordements électriques et les contrôles doivent être effectués par un électricien agréé et conformément aux normes en vigueur.

Le raccordement électrique et la ventilation peuvent être réalisés indifféremment par l'un des 2 orifices (Fig. 1, rep. 12).

Les connexions électriques doivent être à l'abri de toute humidité.

- Passer le câble à l'intérieur d'un fourreau. Au besoin, rallonger le câble avec une boîte de jonction. Le raccordement au réseau se limite au branchement de la prise de courant.
- Raccorder obligatoirement le câble sur une prise femelle 2 pôles avec TERRE.



REMARQUE : Le passage de câble doit être étanché pour éviter la remontée des gaz.

6.5. Raccordement de la conduite d'évent



ATTENTION !

Nous recommandons à l'installateur de se conformer strictement aux règles d'hygiène en vigueur concernant la tuyauterie de ventilation.

- Poser la tuyauterie de manière à ce qu'elle dégaze avec une pente par rapport à la cuve.
- La protéger contre tout risque d'obstruction.

6.6. Montage du couvercle

- Afin d'empêcher toute ouverture non autorisée du couvercle (sécurité enfants), celui-ci peut être bloqué à l'aide d'une vis. Pour cela, percer un trou Ø3mm dans une des nervures à travers le couvercle et dans le bord haut de la cuve (Fig. 5).

6.7. Mise en place de la rehausse (option)

- Si nécessaire, une rehausse Wilo de 300 mm peut être installée. Après avoir vissé la rehausse Wilo, il est recommandé de l'empêcher de se desserrer à l'aide d'une vis. Pour cela, percer un trou Ø3mm dans la zone de filetage inférieure du filetage de la rehausse et du réservoir, puis visser (Fig. 3).
- Une seule rehausse Wilo peut être installée. En fonction de l'installation, veillez à la sécurité statique de l'installation.

6.8. Élimination

6.8.1. Vêtements de protection

Les vêtements de protection portés pendant le nettoyage et la maintenance doivent être éliminés selon l'instruction technique sur les déchets TA 524 02 et la directive CE 91/689/CEE ou conformément aux directives locales.

6.8.2. Produit

Une élimination réglementaire de ce produit préviendra toute pollution de l'environnement et toute atteinte à la santé.

- Contacter les agences privées ou publiques de traitement de déchets pour éliminer le produit ou ses composants.
- Pour de plus amples informations sur une élimination conforme, prendre contact avec la municipalité, les instances municipales d'élimination des déchets ou le lieu d'acquisition du produit.

7. MISE EN SERVICE ET FONCTIONNEMENT

Il est recommandé de faire effectuer la mise en service par le service après-vente Wilo.

7.1. Contrôle de l'installation



ATTENTION ! Risque de dommages matériels ! Les impuretés et les matières solides, ainsi qu'une mise en service non conforme peuvent causer des dommages à l'installation ou à ses différents composants pendant leur fonctionnement.

- Avant de la mettre en service, débarrasser toute l'installation des impuretés et plus particulièrement des matières solides.
- Observer les notices de montage et de mise en service de la pompe, du coffret de commande, du réglage du niveau et des autres accessoires !

La mise en service ne peut être effectuée que si l'installation a été montée selon la présente notice de montage et de mise en service et que toutes les mesures de protection sont

opérationnelles et que les directives de sécurité en vigueur, les prescriptions VDE ainsi que les prescriptions régionales sont satisfaites. Contrôler la présence et la bonne exécution de l'ensemble des composants et raccords nécessaires (arrivées, tuyau de refoulement avec vanne d'arrêt, purge d'air par le toit, fixation au sol, raccordement électrique).

7.2. Mise en service

Pour la mise en service, effectuer les étapes suivantes :

- Ouvrir le couvercle de la cuve.
- Vérifier le montage stable et étanche à la pression de(s) pompe(s) et des conduites.
- Etablir la connexion secteur.
- Mettre la pompe, le coffret de commande, le réglage de niveau et les autres accessoires en service.
- Ouvrir à fond la vanne d'arrêt de la conduite de refoulement.
- Remplir l'installation par l'intermédiaire de l'alimentation raccordée.
- Vérifier le fonctionnement de l'installation (fonctionnement « test ») : observer au moins deux cycles d'activation/de désactivation et contrôler le fonctionnement impeccable de la/ des pompe(s) et le réglage correct du réglage de niveau. En cas d'apparition de reflux dans la conduite d'alimentation entraînant des problèmes au niveau des objets raccordés (cuvette des WC, douche ...), il faut corriger le réglage de niveau en conséquence.
- Monter le couvercle de la cuve et vérifier le bon positionnement, monter la vis de blocage.

L'installation est en ordre de marche.

7.3. Mise hors service

Pour les travaux d'entretien ou le démontage, l'installation doit être mise hors tension.



AVERTISSEMENT ! Risque de brûlure !
Suivant l'état de fonctionnement de l'installation, l'ensemble de la pompe peut devenir très chaud. Risque de brûlure en cas de contact avec la pompe.
Laisser refroidir l'installation et la pompe à température ambiante.

Démontage et montage

- Le démontage et le montage doivent être réalisés uniquement par un personnel qualifié !
- Mettre l'installation hors tension et la protéger contre toute remise en marche intempestive.
- Les pièces sous pression doivent être dépressurisées avant toute intervention.
- Fermer la vanne d'arrêt (conduite d'arrivée et de refoulement) !
- Vidanger le réservoir collecteur (p. ex. avec la pompe à membrane manuelle) !
- Pour procéder au nettoyage, dévisser le couvercle d'entretien et le retirer.



DANGER ! Risque d'infection !
Si l'installation ou des pièces de l'installation

doivent être expédiées pour réparation, les vider et les nettoyer avant le transport pour des raisons d'hygiène. Chaque pièce susceptible de faire l'objet d'un contact doit en outre être désinfectée (désinfection au pulvérisateur). Les pièces doivent être enfermées de manière étanche dans des sacs en matière plastique résistants suffisamment grands et emballés sans risque de fuite. Elles doivent être envoyées sans délai par une entreprise de transport connue.

En cas de périodes d'arrêt prolongé, il est recommandé de vérifier l'absence d'impuretés sur l'installation et de la nettoyer, le cas échéant.

8. ENTRETIEN



DANGER ! Danger de mort !

En cas de travaux sur les appareils électriques, il y a un danger de mort par choc électrique.

- **Pour tous les travaux d'entretien et de réparation, mettre l'installation hors tension et la protéger contre toute remise en marche intempestive.**
- **Les travaux sur la partie électrique de l'installation ne doivent être réalisés que par des électriciens qualifiés.**



DANGER

Les substances toxiques ou nocives pour la santé contenues dans les eaux chargées peuvent provoquer des infections ou une asphyxie.

- **Veiller à ce que la pièce soit bien aérée avant de procéder aux travaux d'entretien.**
- **En cas de travaux d'entretien, il convient de travailler avec un équipement de protection approprié pour éviter tout risque d'infection éventuel.**
- **En cas de travaux sur les cuves, une deuxième personne doit être présente pour garantir la sécurité.**
- **Risque d'explosion lors de l'ouverture (éviter les sources explosives) !**
- **Observer les notices de montage et de mise en service de l'installation, du coffret de commande et des accessoires !**

Consulter et observer le chapitre « Mise hors service » avant de procéder à des travaux d'entretien et de réparation.

L'exploitant de l'installation est tenu de veiller à ce que tous les travaux d'entretien, d'inspection et de montage soient effectués par du personnel spécialisé agréé et qualifié s'étant, au préalable, suffisamment informé après avoir soigneusement étudié la notice de montage et de mise en service.

- Pour l'entretien de votre station, nous vous conseillons de vous conformer à la norme EN 12056-4, les stations de relevage pour eaux chargées doivent être entretenues par du personnel qualifié. Les intervalles ne doivent pas être supérieurs à 1 an.

- La rédaction d'un compte-rendu d'entretien est obligatoire.
Il est recommandé de faire entretenir et contrôler l'installation par le service après-vente Wilo.



REMARQUE : L'élaboration d'un planning d'entretien permet d'éviter les réparations onéreuses grâce à des interventions d'entretien minimales et facilite le fonctionnement sans problèmes de l'installation. Pour les travaux de mise en service et d'entretien, le Service après-vente Wilo se tient à votre disposition. Une fois les travaux d'entretien et de réparation effectués, mettre en place et brancher l'installation conformément au chapitre « Montage et raccordement électrique ». L'activation de l'installation doit être effectuée selon le chapitre « Mise en service ».

Pendant la période de garantie, si un incident de fonctionnement venait à persister, nous vous recommandons de vous adresser au SAV WILO ou à notre réseau de réparateurs agréés, seuls habilités à procéder au démontage-remontage de nos matériels (liste sur simple demande).

HOTLINE TECHNIQUE : 0 801 802 802

9. PANNES, CAUSES ET REMÈDES

Ne faire effectuer le dépannage que par du personnel qualifié ! Observer les consignes de sécurité au chapitre 9 Entretien.

- Observer les notices de montage et de mise en service de la pompe, du coffret de commande, du réglage du niveau et des autres accessoires !
- S'il s'avère impossible de supprimer le défaut de fonctionnement, veuillez vous adresser à un artisan spécialisé ou au service après-vente Wilo ou à l'agence Wilo la plus proche.

10. PIÈCES DE RECHANGE

La commande de pièces de rechange s'effectue par l'intermédiaire des artisans spécialisés et/ou du service après-vente Wilo.

Afin d'éviter toutes questions ou commandes erronées, indiquer toutes les données de la plaque signalétique lors de chaque commande.

11. ELIMINATION

L'élimination conforme de ce produit permet d'éviter les dommages causés à l'environnement et les risques pour la santé.

- 1) Pour éliminer ce produit et ses pièces, faire appel aux sociétés d'élimination de déchets privées ou publiques.
- 2) Il est possible d'obtenir des informations supplémentaires pour l'élimination conforme du produit auprès de la municipalité, le service de collecte et de traitement des déchets ou du magasin où le produit a été acheté.

Sous réserve de modifications techniques !

wilo

4232150

Pioneering for You

Wilo Salmson France SAS
Espace Lumière - Bâtiment 6
53 Bd de la République
78403 Chatou
T 0 801 802 802 (N° vert)
F 01 30 09 81 01
info@wilo.fr
www.wilo.fr